

paraître dans le bulletin de nouvelles *Le lien*. Tous ceux qui font parvenir des témoignages recevront un accusé de réception. Les manuscrits très longs ou le matériel déjà publié ne peuvent être considérés pour la DAC.

Afin que notre documentation reflète l'expérience, la force et l'espoir de différents échantillons de notre fraternité, il est important que plusieurs membres partagent par écrit leurs expériences pour tout le matériel Al-Anon. Des directives pour la rédaction sont disponibles pour chaque pièce de documentation en préparation.

Et pour la revue *The Forum* et les autres publications du BSM?

The Forum, la revue mensuelle d'Al-Anon, est une publication approuvée par la Conférence. Bien qu'il soit impossible que chaque numéro suive la procédure complète utilisée pour la DAC, chaque témoignage soumis est revu par un comité volontaire formé de membres Al-Anon. L'utilisation du *Forum* est recommandée au cours des réunions Al-Anon.

Le matériel Al-Anon qui ne porte pas le symbole de la DAC, comprend les bulletins de nouvelles (*Au cœur d'Al-Anon Xtra*, *Le lien*, *Alateen Talk*, *Area Highlights*), les réimpressions et les outils de service tels que les directives, les dépliants pour le travail de service et le matériel pour l'information publique. Ces items sont le résultat de l'échange des expériences des membres avec le Bureau des Services Mondiaux, et sont produits pour les groupes Al-Anon. Ils sont revus par un comité formé de Délégués pour être en accord avec les Traditions et les politiques d'Al-Anon. Les membres peuvent ne pas désirer utiliser ce matériel pour le thème de toute la réunion, mais cette documentation peut s'avérer utile pour résoudre des problèmes de groupes, pour l'information locale et pour renseigner les groupes sur une foule de sujets.

Le respect des droits d'auteur

Tout le matériel Al-Anon est protégé par des droits d'auteur, ce qui en interdit l'utilisation par qui que ce soit.

Afin de protéger nos droits d'auteur, nous ne permettons l'utilisation d'aucune partie de notre documentation Al-Anon sans notre consentement écrit qui n'est donné que pour de courts extraits.

La publication de ces textes est toujours accompagnée d'une mention reconnaissant les droits d'auteur des Groupes Familiaux Al-Anon.

De même, les Bureaux des Services Généraux (BSG) qui traduisent et publient de la documentation Al-Anon en dehors des États-Unis et du Canada sont protégés par des droits d'auteur dans leurs pays. Les BSG doivent au préalable obtenir du BSM la permission de traduire la DAC, en comprenant bien que les traductions de la documentation devront être conformes à l'esprit et à la lettre du texte original anglais.

Pour les réunions électroniques Al-Anon, une permission doit être demandée pour l'utilisation de la DAC en ligne. Des directives sont disponibles au Bureau des Services Mondiaux pour la publication d'extraits et la réimpression de la documentation.

Pour plus d'informations sur la Documentation Approuvée par la Conférence, consultez le *Manuel de Service Al-Anon/Alateen* (FP-24/27).

Le titre original de ce dépliant est
WHY CONFERENCE APPROVED LITERATURE?

Pour toute information, veuillez vous adresser au
Bureau des Services Mondiaux d'Al-Anon et d'Alateen :
Al-Anon Family Group Headquarters, Inc.
1600 Corporate Landing Parkway
Virginia Beach, VA 23454-5617
Téléphone : (757) 563-1600 • Télécopieur : (757) 563-1655
www.al-anon.alateen.org
wso@al-anon.org

Al-Anon/Alateen subvient à ses propres besoins grâce aux contributions volontaires de ses membres et à la vente de la Documentation Approuvée par la Conférence.

Ce dépliant est également disponible en anglais, espagnol, italien et portugais.

Tous droits réservés. Aucun extrait de cette publication ne peut être reproduit, mémorisé, ou transmis de quelque façon ou par quelque procédé que ce soit (électronique, mécanique, photographique, sonore ou autre) sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'éditeur.

© Al-Anon Family Group Headquarters, Inc. 1972, 2000
Révision 1999



Approuvé par la
Conférence des Services Mondiaux des
Groupes Familiaux Al-Anon

Pourquoi une Documentation Approuvée par la Conférence

pour
Al-Anon
et Alateen

S
E
R
V
I
C
E

LES GROUPES FAMILIAUX AL-ANON
de l'espoir pour les familles et les amis des alcooliques

« Notre bien commun devrait venir en premier lieu; le progrès personnel de la majorité repose sur l'unité. »

Première Tradition

La Documentation Al-Anon/Alateen...

La Documentation Approuvée par la Conférence...

La documentation Al-Anon approuvée par la
Conférence...

La DAC...

Qu'est-ce que tout cela veut dire????

Qu'est-ce que la « Documentation Al-Anon Approuvée par la Conférence » (DAC)?

Lorsque la Conférence des Services Mondiaux Al-Anon (CSM) prit naissance en 1961, elle a établi un processus d'approbation, pour s'assurer que la documentation Al-Anon reflète exactement les politiques et la perspective d'Al-Anon. La documentation portant le symbole original accompagné des mots :



Approuvé par
la Conférence des Services Mondiaux
des Groupes Familiaux Al-Anon

a été identifiée « Documentation Approuvée par la Conférence » (DAC) par la CSM et a été soumise à un rigoureux processus de révision par un Comité. Elle a aussi été passée en revue pour être en accord avec les Traditions et les politiques d'Al-Anon. La documentation qui porte le symbole a été rédigée et approuvée par des membres Al-Anon, a été écrite pour les membres Al-Anon et selon le point de vue Al-Anon.

Pourquoi une documentation « approuvée par la Conférence »?

Dans les débuts d'Al-Anon, avant qu'il n'y ait une Conférence des Services Mondiaux, les groupes rédigeaient et distribuaient leur propre documentation. Certains de ces dépliants reflétaient les principes d'Al-Anon, d'autres non. La documentation AA était aussi utilisée dans les réunions Al-Anon au cours des

années 1950. En 1962 et 1965, la Conférence des Services Mondiaux a voté à l'unanimité de recommander aux groupes, que seule la documentation Al-Anon approuvée par la Conférence soit utilisée aux réunions. Cela favorise l'unité d'Al-Anon et assure que le message Al-Anon à nos réunions soit clair et constant.

Pourquoi nous n'utilisons pas des publications « autres » pour les réunions?

La documentation « autre » peut ou ne peut pas se concentrer uniquement sur le message d'Al-Anon. L'utilisation d'autre matériel que celui d'Al-Anon dans nos réunions, peut apporter de la dissension et affecter l'unité de nos groupes, ce qui peut être particulièrement troublant pour le nouveau venu. Individuellement chacun est libre de lire tout ce qu'il veut en dehors des réunions; Al-Anon ne peut assumer la responsabilité d'accepter ou de désapprouver des publications autres que la Documentation Approuvée par la Conférence. L'usage exclusif du matériel Al-Anon dans nos réunions nous donne l'assurance qu'Al-Anon restera toujours Al-Anon. Les membres savent que peu importe où ils iront dans le monde, le message d'aide et d'espoir d'Al-Anon sera toujours le même.

Comment la DAC est-elle produite et reçoit-elle l'approbation de la Conférence?

- Aujourd'hui l'idée pour un type particulier de documentation provient de la fraternité et est soumise à la Conférence des Services Mondiaux.
- La nouvelle pièce de documentation suggérée doit répondre à un besoin réel de la fraternité et ne doit pas être la répétition d'une publication Al-Anon déjà existante.
- Les membres de la Conférence discutent et décident s'ils vont donner l'approbation pour le développement de cette nouvelle pièce de documentation.
- Une fois que la Conférence l'a approuvée, des membres du personnel du Bureau des Services Mondiaux coordonnent le projet en suivant le processus de l'élaboration de la DAC.
- Les membres de la fraternité sont invités à soumettre leurs témoignages.

- La compilation des témoignages et la rédaction du matériel sont exécutées par un professionnel (membre Al-Anon).
- Toutes les étapes de la conception du manuscrit proposé sont revues par un Comité de Documentation qui est composé de vingt membres Al-Anon.
- Une fois que le Comité de Documentation est satisfait du travail, l'ébauche du manuscrit est alors revue par une équipe de membres du Comité des Politiques et par le Directeur Général du Bureau des Services Mondiaux pour être certain qu'il est en accord avec les Traditions et les politiques d'Al-Anon.
- La copie finale est alors préparée pour sa conception et sa production, et sera imprimée, portant le symbole de la DAC.

« Approuvé par la Conférence » sur une pièce de documentation veut dire que sa conception a reçu l'approbation de la Conférence, qu'elle a suivi le processus de l'approbation de la DAC et que des membres Al-Anon, comprenant plus de vingt Délégués, des membres du Conseil d'Administration et des membres du personnel faisant partie de la Conférence, ont approuvé l'édition finale.

De nos jours, l'entière DAC Al-Anon est soumise à ce processus. Presque toute notre documentation a été produite de cette façon. Quelques-uns de nos premiers dépliants (par exemple : *L'alcoolisme, carrousel de la négation*) ont été conçus pour répondre à un besoin spécifique d'Al-Anon et ont été produits avec l'approbation de la Conférence. Comme l'exige la courtoisie, le crédit en a été accordé à l'auteur ou à l'organisme duquel émanait le matériel. Aujourd'hui avec la richesse de la sérénité que l'on retrouve dans la fraternité Al-Anon, le matériel extérieur n'est plus considéré pour la DAC.

Comment puis-je contribuer à la DAC?

Quand une nouvelle pièce de documentation est autorisée par la Conférence, tous les membres Al-Anon sont invités à soumettre leurs témoignages. Si une histoire n'est pas retenue pour la nouvelle pièce, elle peut être prise en considération pour la revue *The Forum*. Certains articles sont traduits par la suite pour